



## LE CONTEXTE D'INTERVENTION

Les conséquences de la globalisation des marchés, maintes fois exposées, ont été la cible privilégiée de mouvements contestataires au cours des dernières années, de Seattle à Porto Alegre, en passant par le Sommet des Peuples à Québec. Ces conséquences sont multiples. Sacrifiant sa souveraineté nationale à la logique de l'intégration des marchés et de la mondialisation néolibérale, l'État tend de plus en plus à subordonner les intérêts nationaux aux exigences de profit des grandes entreprises.

Les effets combinés de la globalisation et le démantèlement des services sociaux entraînent une désillusion grandissante des individus et provoquent un sentiment d'abandon que l'essoufflement de l'État providence et l'absence de choix satisfaisants semblent nourrir. Ainsi, dans un contexte où la compétitivité devient reine, où l'écart entre les riches et les pauvres se creuse, où le sentiment d'un gouffre croissant entre la classe politique et ceux qu'elle gouverne se précise, où des enjeux mondiaux, comme celui de l'environnement, sont l'objet d'ententes de principe plus que d'engagements réels, il importe de travailler à la définition de choix viables.

Dans ce contexte, Plan Nagua croit en la nécessité d'une **société civile** forte, capable de canaliser la volonté d'agir des citoyens et d'influencer les politiques publiques en vue d'un progrès social respectueux des principes du développement durable et des droits humains et favorisant une plus grande justice et solidarité entre les peuples.

La société civile se manifeste dans le cadre des organisations (associations, ONG, regroupements, etc.) dont les activités et les interventions visent à exercer une influence sur la politique des États à travers l'action de mouvements sociaux. Ces associations, organisations socioprofessionnelles, organisations non gouvernementales et groupements de base constituent autant de composantes et de relais de la société civile qui jouent le rôle d'intermédiaires entre les citoyens et les institutions politiques et administratives de l'État. Exprimant la volonté des citoyens d'agir, hors des institutions de l'État et de la sphère politique (parlements, partis), pour assurer par des moyens pacifiques la défense d'intérêts spécifiques et la réalisation d'objectifs d'intérêt général, ces relais de la société civile se présentent, en principe, comme des espaces de négociation et d'échange entre les individus et l'État.



---

### ***Participer au développement de la société civile***

Afin de participer au renforcement et au développement de la société civile, Plan Nagua adopte deux stratégies.

La première consiste à s'associer aux activités qui émanent directement des organismes de la société civile. Plan Nagua peut leur offrir du support financier ou de l'expertise. Cependant, Plan Nagua appuie d'abord ces organisations par une participation à de grands événements de mobilisation tels que la Marche des femmes, la manifestation contre les mines antipersonnel, la Marche des peuples, etc.

La deuxième stratégie adoptée par Plan Nagua -et celle qui reflète le plus son action- consiste à dynamiser l'action communautaire, premier tremplin d'une société civile forte. En promouvant la responsabilité sociale, en offrant des voies de mobilisation et en engageant les citoyens dans l'action communautaire, en son sein même ou par le partenariat avec d'autres organisations ou regroupements, Plan Nagua accroît la capacité des citoyens à s'investir dans le développement durable, aussi bien sur le plan local qu'international. Plan Nagua croit que, fortes d'une base populaire plus large et plus dynamique et pouvant s'appuyer sur des réseaux de solidarité horizontaux (comme l'AQOCI, les Collectifs dominicain et haïtien ou le REPAC), les organisations de la société civile bénéficieront d'une meilleure représentativité et sauront mieux dégager, par la confrontation des intérêts particuliers d'un plus grand nombre de citoyens, l'intérêt général. Génératrices de cohésion sociale et d'idées nouvelles, cette concertation et cette mobilisation sont porteuses de valeurs démocratiques et renforcent la voix des citoyens devenus les alliés naturels d'une société civile qui leur ressemble davantage.

### ***Le choix des champs d'action et des organisations avec lesquelles Plan Nagua s'associe :***

Dans le cadre de ces deux stratégies, Plan Nagua s'investit dans des champs d'action et, par le fait même, à des organisations de la société civile et à des organisations du milieu communautaire (association, coopérative, regroupement, etc.). Les choix de ces associations repose sur certains critères dont :

- la cohérence avec la mission et les valeurs de Plan Nagua, soit l'entraide, l'équité sociale, la solidarité, le respect de l'environnement, le respect des droits et libertés, la justice, l'honnêteté, l'intégrité et l'humanisme;
- la cohérence avec les principes directeurs de Plan Nagua ;
- la cohérence avec la planification des programmes d'activités de Plan Nagua.



---

Plan Nagua est membre de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (**AQOCI**), organisme qui regroupe 52 organismes de coopération et d'éducation à la solidarité internationale œuvrant au Québec.

## LES PRINCIPES DIRECTEURS DE PLAN NAGUA

**Plan Nagua** considère qu'un processus de développement peut être viable et durable dans la mesure où un milieu participe activement et de façon démocratique à l'organisation et à la mobilisation de ses ressources (humaines, financières, matérielles et biophysiques) en vue de satisfaire les besoins essentiels de sa population actuelle et future.

Les principes suivants reflètent la vision de l'organisme de coopération internationale, Plan Nagua. Ces principes servent de cadre de référence pour le conseil d'administration, le comité exécutif, les autres comités et les programmes d'éducation, de formation, de stages, de coopération et de partenariat/services.

1. **Plan Nagua** croit en la nécessité d'instaurer un nouvel ordre international fondé sur des relations plus justes et sur des échanges équitables entre les peuples sur le plan des rapports économiques, sociaux, politiques et culturels.
2. **Plan Nagua** considère que les ressources économiques, scientifiques et technologiques existantes peuvent assurer à toute l'humanité des conditions de vie dignes et stimulantes. Plan Nagua reconnaît la nécessité d'un accroissement et d'une réorientation de la production, et que les problèmes de développement sont surtout liés à l'utilisation et à la répartition des ressources.
3. **Plan Nagua** définit le développement comme un processus de transformation et de réorientation des sociétés, qui s'inscrit dans l'histoire et la culture particulière de chaque peuple. Ce processus doit reposer sur la participation des communautés de base et doit être axé prioritairement sur la satisfaction de leurs besoins essentiels. Au cours de ce processus, chaque peuple doit émerger comme une entité économique, sociale, politique et culturelle respectueuse des libertés et des droits humains fondamentaux, capable de s'autodéterminer et d'interagir avec les autres peuples, en fonction de ses besoins, de son potentiel et de son génie propres.



- 
4. **Plan Nagua** reconnaît le rôle fondamental et spécifique des femmes dans le développement des peuples. La participation des femmes à tous les processus de prise de décision apparaît nécessaire sur les plans sociaux, économiques, politiques et culturels, autant ici que dans le tiers-monde. Il faut reconnaître, et d'abord dans l'organisme même, une place importante aux femmes dans les structures décisionnelles et dans les programmes d'action.
  5. **Plan Nagua** considère qu'un processus de développement viable doit impliquer une saine gestion des ressources naturelles. La protection de l'environnement est donc fondamentale et doit être considérée lors du processus décisionnel et de toutes les activités de l'organisme. Il va de soi qu'une action durable pour enrayer les problèmes liés à l'environnement doit passer par le biais de l'éducation.
  6. **Plan Nagua** soutient que le développement n'est possible que par la solidarité, c'est-à-dire la création de liens permanents et généralisés entre les peuples, sur la base de l'égalité, du partage, de la réciprocité et du respect mutuel. Cette solidarité exclut toutes les formes d'action qui ont pour effet d'accroître la dépendance des pays du Sud envers les pays du Nord.

La contribution spécifique de **Plan Nagua** à ce développement solidaire passe par la coopération outre-mer et par l'éducation du public. Ces deux activités sont complémentaires et doivent être considérées comme indissociables.

7. **Plan Nagua** croit que la coopération outre-mer doit mettre en application les principes suivants :
  - Une coopération outre-mer axée principalement sur le soutien financier et le partage d'autres ressources, en appui au processus autonome du développement des peuples. Cette participation vise à améliorer les rapports sociaux, économiques, politiques et culturels. La coopération outre-mer favorise la circulation des ressources du monde et rend celles-ci plus accessibles. Elle constitue l'effort commun des peuples dans leur démarche vers le développement.
  - Les activités de coopération les plus constructives sont celles qui viennent appuyer des initiatives locales de promotion collective, en particulier celles qui s'attaquent aux causes du mal développement. On ne doit pas considérer l'aide d'urgence ou un apport ponctuel comme faisant partie d'un processus de développement mais plutôt comme des interventions commandées par des circonstances exceptionnelles.



---

8. Plan Nagua affirme que l'éducation du public au développement solidaire poursuit trois (3) objectifs :

- faire connaître les problèmes écologiques, sociaux, économiques, politiques et culturels qui affectent les peuples du tiers-monde, tels la faim, la maladie, le chômage, le déboisement, la militarisation et la répression des libertés;
- faire connaître les ressources humaines, culturelles et matérielles dont disposent les collectivités pour assurer leur développement respectif et appuyer, ici, les initiatives qu'elles prennent en ce domaine;
- favoriser l'émergence, par notre action et nos interventions publiques, d'attitudes et de solutions nouvelles exigées par le développement.

La participation au développement solidaire doit se réaliser dans le respect et la dignité des peuples et ainsi éviter de donner la misère et la souffrance en spectacle.